

Bachelor of Science in Psychology (BSc)

Domaine principal 180 ECTS

Le programme d'études se base sur le règlement du 23 juin 2005 pour l'obtention du diplôme universitaire (niveau Bachelor européen) à la Faculté des Lettres de l'université de Fribourg (Suisse).

Les études de psychologie peuvent être suivies en français, en allemand (cf. le programme d'étude germanophone correspondant) ou comme études bilingues. Quelques enseignements peuvent être proposés en langue anglaise.

Description générale du programme d'études

Les études en psychologie commencent à chaque fois au semestre d'automne et introduisent les étudiant-e-s à la psychologie scientifique, laquelle traite des perceptions et des conduites humaines. Sont examinés pour ce faire les processus motivationnels, émotionnels, cognitifs et psychomoteurs se déroulant en contextes culturels et sociaux et enracinés plus ou moins directement dans la biologie de la personne.

Dans les études, l'accent est placé de sorte à ce que les théories spontanées de chaque étudiant-e soient activement confrontées de manière argumentative à la psychologie scientifique.

Dans la première année d'études, l'accent principal repose dans l'aperçu général du domaine d'études, la familiarisation avec les techniques du travail académique et sur l'introduction aux différents domaines de la psychologie. En outre, les connaissances méthodologiques et les compétences de recherche sont systématiquement construites.

La deuxième année d'études est marquée par l'extension des connaissances méthodologiques et des connaissances de base, par l'introduction à des domaines d'application de la psychologie et la familiarisation à des compétences psychologiques de base pratiques touchant le diagnostic psychologique et le conseil (Counselling) psychologique.

La troisième année prévoit la poursuite de l'approfondissement des matières de base et des applications, la réalisation d'un stage de deux mois ainsi que la conduite et la rédaction d'un travail de recherche (Travail de Bachelor).

Plan d'études par modules

Module 1: Introduction à la psychologie et compétences de base (15 ECTS)

Ce module introduit à la Psychologie comme discipline scientifique et transmet des compétences académiques de base notamment dans l'élaboration écrite de textes scientifiques.

Introduction à la psychologie	Cours	3 ECTS
Techniques de travail (évalué)	Séminaire	3 ECTS
Techniques de travail II (évalué)	Séminaire	9 ECTS

Module 2: Méthodologie I (15 ECTS)

Ce module propose une introduction aux méthodes scientifiques utilisées en psychologie et permet d'acquérir les compétences méthodologiques de base dans ce domaine, y compris les méthodes d'analyse statistique.

Méthodologie de la recherche ^{PP}	Cours	6 ECTS
Statistique et analyse des données I ^{PP}	Cours	6 ECTS
Introduction à la pratique de tests	Cours	3 ECTS

^{PP} La réussite de cet examen propédeutique est requise.

Module 3: Domaines fondamentaux I (15 ECTS)

Ce module présente les domaines de recherche et de connaissance qui représentent les fondements de la psychologie en tant que discipline scientifique.

Psychologie cognitive (I + II) ^{PP}	Cours	6 ECTS
Psychologie du développement (I + II) ^{PP}	Cours	6 ECTS
Psychologie sociale I	Cours	3 ECTS

^{PP} La réussite de cet examen propédeutique est requise.

Module 4: Domaines fondamentaux II (15 ECTS)

Ce module présente, en plus des domaines de recherche et de connaissance qui représentent les fondements de la psychologie en tant que discipline scientifique, de nouveaux domaines de la psychologie ou des domaines de recherche et de connaissance qui l'influencent dans ses développements actuels.

Neurobiologie (I + II)	Cours	6 ECTS
Neuropsychologie	Cours	3 ECTS
Psychologie sociale II	Cours	3 ECTS
Psychologie différentielle et personnalité	Cours	3 ECTS

Module 5: Applications de la psychologie (15 ECTS)

Ce module présente les domaines d'application de la psychologie en prenant en compte les connaissances acquises dans les domaines fondamentaux. Il s'agit des domaines dans lesquels la psychologie est comprise comme une science appliquée.

Psychologie clinique, Psychothérapie (I+II) ^{PP} et Psychopathologie	Cours	6 ECTS
Introduction aux neurosciences cognitives	Cours	3 ECTS
Psychométrie	Cours	3 ECTS
La cognition mathématique	Cours	3 ECTS

^{PP} La réussite de cet examen prépeédagogique est requise.

Module 6: Méthodologie II (15 ECTS)

Ce module approfondit les compétences méthodologiques et statistiques et prépare à la réalisation des recherches empiriques indépendantes menées dans le cadre du Travail de Bachelor.

Statistique et analyse des données II	Cours	6 ECTS
Travaux pratiques de psychologie expérimentale		6 ECTS
Expérimentation assistée par ordinateur	Cours	3 ECTS

Module 7: Compétences de base (15 ECTS)

Le module procure des compétences fondamentales dans les domaines d'application de la consultation et de l'intervention.

La psychopathologie et ses bases biologiques	Cours	3 ECTS
Le diagnostic général et clinique	Cours	3 ECTS
Entretien psychologique et counseling I	Cours	3 ECTS
Entretien psychologique et counseling II	Cours	3 ECTS
Apprentissage, mémoire et motivation à l'école	Cours	3 ECTS

Module 8: Approfondissement dans les domaines fondamentaux et d'applications (15 ECTS)

Dans ce module les compétences acquises et les connaissances scientifiques sont approfondies dans des domaines fondamentaux et d'application ainsi que dans la recherche empirique.

Psychologie cognitive du langage	Cours	3 ECTS
Psychopédagogie de l'adolescence		3 ECTS
Colloque de Bachelor (par validation, inclus 30 heures d'expérimentation) (évalué)		9 ECTS

Module 9: Stage de 2 mois (15 ECTS)

Le but du stage est que les étudiant-e-s reçoivent un premier aperçu des champs professionnels de la psychologie. Ils peuvent ainsi concrètement se représenter leur propre activité de psychologue et recevoir une impulsion pour la réalisation future de leur cursus universitaire.

Les étudiant-e-s doivent apprendre à évaluer de manière critique la portée et les limites des méthodes d'intervention psychologique au niveau des possibilités d'application et des problèmes à le faire.

Une attestation écrite de la période de stage doit entre autres être fournie par l'Institution de stage, avec un rapport de stage à remettre.

Module 10: Travail de Bachelor (S5 & S6) (15 ECTS)

Le Travail de Bachelor contient le traitement et la documentation d'une problématique définie dans le cadre d'une étude empirique. Les connaissances de base théoriques acquises, les connaissances et aptitudes méthodologiques, et les compétences dans la rédaction de rapports de recherche empiriques sont intégrées et mises à l'épreuve dans ce cadre. Le travail contient l'élaboration systématique d'une revue de littérature scientifique importante pour la problématique, le choix et l'emploi d'une méthodologie de recherche adéquate, le traitement statistique de données empiriques et l'intégration correcte des connaissances et conclusions relativement à l'état actuel de la recherche.

Module 11: Soft skills (15 ECTS)

Les étudiant-e-s choisissent librement des cours proposés dans la Faculté des lettres ou dans d'autres Facultés à raison de 15 ECTS.

Module 12: Module optionnel selon liste proposée chaque année par le Département de Psychologie (15 ECTS)

Les étudiant-e-s choisissent un module de cours obligatoires parmi la liste de modules proposée par le Département au début de chaque année académique.

Exigences de base

Il est conseillé de suivre les cours dans l'année d'étude (première, deuxième, ou troisième année) précisée dans le plan d'études chronologique.

On peut cependant choisir d'organiser son plan d'études autrement, à condition que les trois exigences suivantes soient respectées dans le suivi du plan d'études. Ces trois exigences sont obligatoires.

Première année

Tous les cours de première année doivent être réussis pour suivre et se présenter à l'épreuve des cours de deuxième ou troisième année d'études, à l'exception des cours de Psychologie Sociale I et II, Neurobiologie I et II, les enseignements des modules 11 et 12, lesquels peuvent être suivis en première, deuxième ou troisième année.

Enseignement en deux parties

Lorsqu'un enseignement est indiqué avoir deux parties successives (par ex., I et II), et qu'il y a une épreuve à la fin de la première partie, la réussite à l'épreuve de la première partie est la condition d'accès pour suivre et se présenter à l'épreuve de la seconde.

Troisième année

Le travail de Bachelor et le colloque de Bachelor ne peuvent être suivis qu'en troisième année d'études et à condition d'avoir réussi l'ensemble des cours du Module 6.

Plan d'études chronologique

Première année

Année	Module	Enseignement		ECTS	Total ECTS
1ère année	BM1.1-F Introduction à la psychologie et compétences de base	L071.0055	Introduction à la psychologie scientifique	3	6
		L071.0102	Techniques du travail académique	3	
	BM1.2-F Méthodologie I	L071.0047	Méthodologie de la recherche *	6	12
		L071.0050	Statistique et analyse des données I*	6	
	BM1.3-F Domaines fondamentaux I	L071.0038	Psychologie cognitive*	6	15
		L071.0577	Psychologie du développement*	6	
		L071.0744	Psychologie sociale I	3	
	BM1.4-F Domaines fondamentaux II	L071.0745	Psychologie sociale II	3	9
PY.1011		Neurobiologie I	3		
PY.2011		Neurobiologie II	3		
BM1.5-F Applications de la psychologie	L071.0061	Psychologie clinique, Psychopathologie et Psychothérapie*	6	6	
BM1.11-F + BM1.12-F Module à choix libre				12	
Total 1^{ère} année				60	

* examen propédeutique

Deuxième année

Année	Module	Enseignement		ECTS	Total ECTS
2 ^{ème} année	BM1.1-F Introduction à la psychologie et compétences de base	L071.0748	Techniques de Travail II (travail de séminaire)	9	9
	BM1.2-F Méthodologie I	L071.0574	Introduction à la pratique de tests	3	3
	BM1.4-F Domaines fondamentaux II	L071.0654 L071.0119	Neuropsychologie Psychologie différentielle et personnalité	3 3	6
	BM1.5-F Applications de la psychologie	L071.0625 L071.0263 L071.0578	Introduction aux Neurosciences Cognitives Psychométrie : Aspects méthodologiques et statistiques La Cognition mathématique	3 3 3	9
	BM1.6-F Méthodologie II	L071.0115 L071.0124 L071.0633	Statistique et analyse des données II Travaux pratiques de psychologie expérimentale Expérimentation assistée par ordinateur	6 6 3	15
	BM1.7-F Compétences de base	L061.0087 L071.0116	L'entretien psychologique et counseling I Le diagnostic général et clinique	3 3	6
	BM1.8-F Approfondissement dans les domaines fondamentaux et d'applications	L071.0210	Psychologie cognitive du langage	3	3
	BM1.11-F + BM1.12-F Module à choix libre				9
	Total 2^{ème} année				60

Troisième année

Année	Module	Enseignement		ECTS	Total ECTS
3ème année	BM1.7-F Compétence de base	L061.0087	Apprentissage, mémoire et motivation à l'école	3	9
		L071.0220	L'entretien psychologique et counseling II	3	
		L071.0770	La psychopathologie et ses bases biologiques	3	
	BM1.8-F Approfondissement dans les domaines fondamentaux et d'applications	L061.0085	Psycho-pédagogie de l'adolescence	3	12
		L071.0752	Colloque de Bachelor (par validation, inclus 30 heures d'expérimentation)	9	
	BM1.9-F	L071.0749	Stage / Expérience pratique supervisée de 2 mois		15
BM1.10-F	L071.0241	Travail de Bachelor		15	
BM1.11-F + BM1.12-F Module à choix libre				9	
	Total 3^{ème} année				60

Directives concernant les équivalences bilingues

Le programme d'études Psychologie peut être étudié dans les deux langues. En conséquence du règlement de Faculté, article 8 (§ 2), une mention peut être portée au diplôme mentionnant le bilinguisme des études en psychologie si dans les deux langues (allemand et français) ont été acquis respectivement 40% au moins (et au maximum 60%) des résultats (sous réserve d'enseignements en anglais).

I. Module 1, 2, 11 & 12:

Les modules 1, 2, 11 & 12 peuvent être suivis entièrement (15ECTS) en français ou en allemand.

et/ou

Les enseignements correspondant peuvent être suivis en partie dans l'une ou l'autre langue.

II. Module 3 & 4:

Les enseignements correspondant peuvent être suivis en partie en français ou en allemand:

Allgemeine Psychologie	équivalent à	Psychologie cognitive	6 ECTS	M3
Neurobiologie	équivalent à	Neurobiologie	6 ECTS	M4
Neuropsychologie	équivalent à	Neuropsychologie	3 ECTS	M4
Differentielle & Persönlichkeitspsychologie	équivalent à	Psychologie différentielle & personnalité	3 ECTS	M4

III. Module 5:

L'enseignement suivant peut être suivi en français ou en allemand :

Klinische Psychologie ...	équivalent à	Psychologie clinique ...	6 ECTS	M5
---------------------------	--------------	--------------------------	--------	----

IV. Module 6 & 7:

Les modules 6 & 7 peuvent être suivis entièrement (30ECTS) en français ou en allemand.

et/ou

Les enseignements correspondant peuvent être suivis en partie dans l'une ou l'autre langue

Statistik II	équivalent à	Statistique II ...	6 ECTS	M6
Psychologische Gesprächsführung & Intervention	équivalent à	Entretien psychologie & counseling	6 ECTS	M7

V. Modul 8:

L'enseignement suivant peut être suivi en français ou en allemand :

Bachelorkolloquium (& 30 h Vpn)	équivalent à	Colloque de Bachelor (30 h d'expérimentations)	9 ECTS	M8
------------------------------------	--------------	---	--------	----

Condition: La langue choisie doit correspondre à la langue choisie pour le Travail de Bachelor dans le module 10.

Si les modules 6 & 7 sont suivis entièrement (30ECTS) en allemand, le cours L071.0087 « Apprentissage, mémoire et motivation à l'école » ne doit pas être suivi.

VI. Module 9:

Le module 9 peut être suivi entièrement (30ECTS) en français ou en allemand.

VII. Module 10:

Le module 10 peut être suivi entièrement (15ECTS) en français ou en allemand.

Condition: La langue choisie doit correspondre à la langue choisie pour le colloque de Bachelor dans le module 8.

Validation des cours et du programme d'études

Pour la validation des points ECTS à compléter dans les différents modules, seules sont acceptées les épreuves notées. Ce sont usuellement des examens écrits et/ou oraux, cependant il peut aussi s'agir de travaux réalisés individuellement et notés et/ou de comptes rendus.

La première année d'études dans le programme d'études de Psychologie est conclue par un examen spécial, ou "Propédeutique". Il se compose d'examens écrits dans cinq matières au total (cf. structure du plan d'études ou plan d'études chronologique) à réaliser sur une semaine). Une fois seulement cet examen réussi, les étudiant-e-s peuvent commencer leur deuxième année d'études. Les dispositions précises de cet examen relève du Règlement du propédeutique du 18.12.2008. Les étudiant-e-s qui souhaiteraient passer d'un domaine II au domaine principal Psychologie doivent avoir réussi le Propédeutique.

Pour toutes les prestations d'études qui ne concernent pas le Propédeutique, la règle suivante s'applique : les prestations respectivement les examens non réussis doivent être accomplies, respectivement répétés, sur un laps de temps de quatre sessions d'examen après l'inscription à l'élément d'enseignement considéré. Les examens, respectivement les prestations demandées, qui seraient échoués à trois reprises mènent à l'exclusion des études.

La note d'un module validé et noté (note partielle) est la moyenne non arrondie des résultats à réaliser dans ce module. Les examens non réussis ne peuvent être compensés.

Le diplôme pour les étudiant-e-s du programme d'études psychologie (180 ECTS) est décerné lorsque les prestations suivantes sont réalisées:
Tous les points ECTS exigés dans les modules sont obtenus.

Règlement propédeutique

Concernant l'examen de fin de première année d'études pour le Bachelor of Science in Psychology à 180 ECTS.

Art. 1 Principe

Les étudiants et étudiantes en Psychologie à 180 ECTS ne peuvent s'inscrire au programme d'études de 2^{ème} année qu'une fois l'examen de la première année d'études (Examen propédeutique) réussi.

Art. 2 Matières d'examen

¹L'examen propédeutique comprend 5 épreuves écrites qui correspondent chacune à 6 crédits ECTS. Les branches d'examen sont définies comme suit :

Psychologie cognitive, Psychologie clinique, Psychologie du développement, Méthodologie, Statistiques

²Toutes les épreuves doivent être subies durant la même session d'examen.

³L'examen propédeutique est réussi lorsque l'étudiant-e a obtenu une note suffisante ("réussi") à toutes les matières (voir Art.2, alinéa 1) qui compose l'examen.

Art. 3 Nombre de répétitions

¹L'examen propédeutique peut être répété deux fois.

²L'étudiant-e qui a échoué l'examen propédeutique ne doit répéter que les examens des matières (voir Art.2, alinéa 1) pour lesquelles elle ou il n'a pas obtenu au moins la note de 4. Les matières sont notées de 6 à 1 ; le barème est le suivant :

suffisant : 4 à 6 (réussi)

insuffisant : 1 à 3 (échoué)

Art. 4 Délais

L'étudiant(e) qui ne s'est pas présenté(e) à l'examen de fin de première année avant le début du quatrième semestre ou qui n'a pas réussi cet examen avant le début du cinquième semestre ne peut poursuivre ses études en Suisse dans une université dans la branche psychologie.

Art. 5 Entrée en vigueur

¹Le présent règlement entre en vigueur au semestre d'automne 2013. Il est la version mise à jour par le Conseil du Département de Psychologie du règlement propédeutique adopté en date du 12.10.1993 par le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg.